

BAC PRO Aménagements Paysagers

Seconde Pro Travaux Paysagers 1^{ère} et terminale Aménagements Paysagers

L'Apprentissage : Une Formation  Un Métier

Les diplômes obtenus

BEPA Rénové Travaux Paysagers obtenu en contrôle continu à l'issue des 2 premières années.

BAC PRO Aménagements Paysagers (50% en contrôle continu et 50% en épreuves terminales) obtenu à l'issue de la terminale.

Les conditions d'admission

- Entrée en Seconde :
Entretien sur bulletins scolaires et motivation
Avoir 15 ans révolus
Après une classe de 3^{ème}
Contrat d'apprentissage de 3 ans signé avec un employeur
- Entrée en Première :
Entretien sur bulletins scolaires et motivation
Etre issu au minimum d'une classe de Seconde (sur conditions) ou être titulaire d'un diplôme de niveau V en rapport avec la filière (CAPA, BPA)
Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur

L'organisation de la formation

L'apprenti a un statut de **salarié et perçoit une rémunération.**

SMIC mensuel : 1 466,62€ (1 ^{er} janvier 2017)		
Rémunération la 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 25% du SMIC 366,65€	De 18 à 20 ans 41% du SMIC 601,31€	21 ans et plus 53% du SMIC 777,31€
Rémunération la 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 37% du SMIC 542,65€	De 18 à 20 ans 49% du SMIC 718,64€	21 ans et plus 61% du SMIC 894,64€
Rémunération la 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 53% du SMIC 777,31€	De 18 à 20 ans 65% du SMIC 953,30€	21 ans et plus 78% du SMIC 1 143,96€

Une formation dispensée à l'UFA et en entreprise :
entre 15 et 20 semaines de cours / an à l'UFA.

L'Apprentissage permet de préparer un diplôme... mais en plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.

Horaires hebdomadaires indicatifs

Enseignements généraux	2°	1 ^{ère} et Tle	Enseignements professionnels	2°	1 ^{ère} et Tle
Français	4h	2h	Aménagement	6h	4h
Anglais	2h	2h	Biologie Ecologie	2h	3h
Histoire Géographie	2h	2h	Techniques paysagères	2h	3h
Education Socio Culturelle	2h	2h	Sciences économiques	2h	3h
Education Physique et Sportive	3h	3h	Agroéquipement	2h	2h
Mathématiques	2h	2h	Reconnaissance des végétaux	2h	1h
			Suivi du livret professionnel d'apprentissage	1h	1h
Physique Chimie	2h	2h	Module d'Approfondissement Professionnel		1h
Informatique	1h	1h	Chantiers école et Projets pédagogiques	Intégrés dans les enseignements	
Documentation		1h			
Total	18 h	17h		17 h	18 h

Après le BAC

- BTS
- Certificat de Spécialisation : Constructions Paysagères, Arrosage intégré,...
- Vie active

Les métiers préparés

- Paysagiste
- Chef d'équipe paysagiste
- Architecte paysagiste
- Conception, création et entretien des parcs et jardins dans les domaines du végétal, du minéral et des infrastructures